



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA MUNICIPALITÉ D'EASTMAN TENUE LE LUNDI 3 JUN 2019 À COMPTER DE 19H00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES DU CONSEIL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance de consultation;
2. Constat de la régularité de la tenue de la séance;
3. Explications au sujet de l'adoption du 1^e projet de règlement 2019-03 modifiant le règlement 2017-05 relatif aux usages conditionnels;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION

Sont présents : Monsieur le maire Yvon Laramée, mesdames les conseillères, Heidi Fortin, Nathalie Lemaire et Noémie Perreault ainsi que messieurs les conseillers, Carol Boivin, Patrick McDonald et Maurice Séguin

Est également présente : Madame Ginette Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière

9 personnes sont présentes.

M. le maire souhaite la bienvenue à la personne présente et ouvre la séance à 19 h 00.

2. CONSTAT DE LA RÉGULARITÉ DE LA TENUE DE LA SÉANCE

M. Yvon Laramée informe les personnes présentes en ce sens qu'une copie du projet de règlement faisant l'objet de la présente séance publique a été remise à chacun des membres du conseil municipal et que les avis publics requis ont été affichés dans le journal local ainsi que sur les panneaux de la municipalité le 22 mai 2019.

3. EXPLICATIONS AU SUJET DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2017-05 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS


Patrick McDonald explique le règlement 2019-03 quant à sa teneur et aux conséquences de son adoption.


Il informe également la personne présente en ce sens que ce règlement est soumis au processus référendaire.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

M. le maire remercie toutes les personnes pour leur présence et leur contribution aux discussions et lève la séance à 19h15.


Yvon Laramée,
Maire


Ginette Bergeron,
Directrice générale et secrétaire-trésorière